



Bourgs ruraux de Herve - Battice

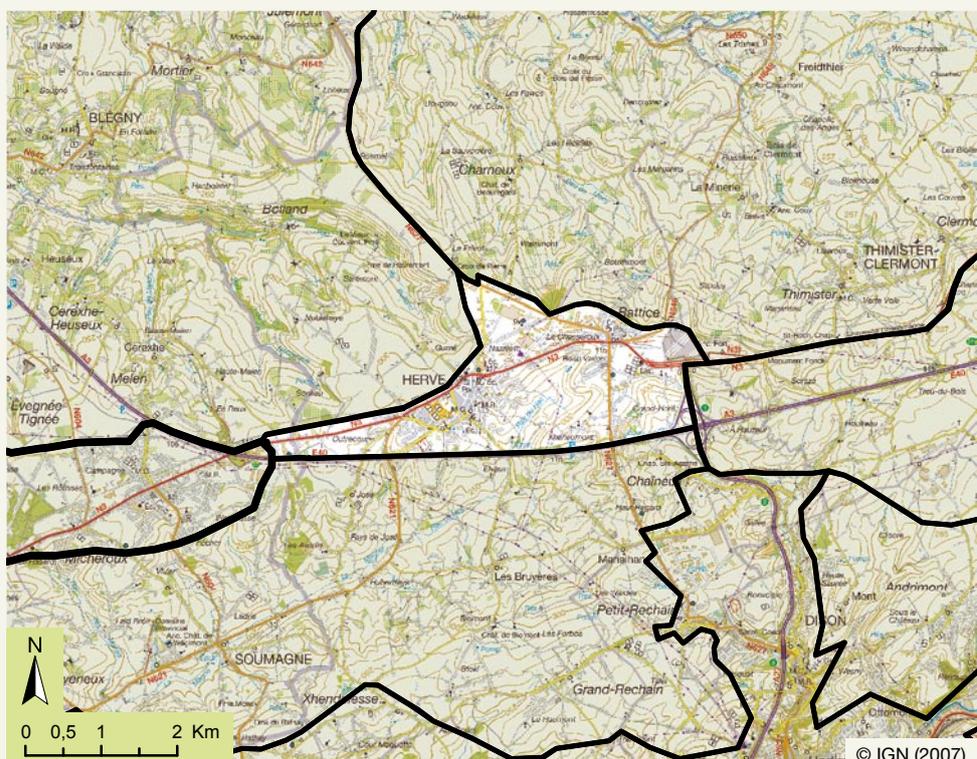


Superficie totale de l'aire (ha)¹	697
Superficie agricole (ha)	304
Terres arables (%)	3
Prairies (%)	93
Vergers productifs (%)	4
Superficie boisée (ha)	6
Nombre d'habitants (2003)²	6739

Source : carte IGN (1/50.000) scannée

¹ Estimation sur base de données produites et/ou gérées par la Direction Générale de l'Agriculture (Ministère de la Région wallonne).

² Estimation sur base des données INS (2003).



Véritable charnière de l'Entre-Vesdre-et-Meuse, l'aire de Herve-Battice constitue une aire de synthèse où l'habitat, les activités économiques et l'agriculture s'associent et réunissent sur une surface restreinte des activités très variées.

L'aire paysagère comporte une agglomération bipolaire s'étirant d'ouest en est, le long d'un ruban urbanisé (N3) qui emprunte la crête principale. Les localités de Herve et de Battice, à l'origine distinctes, se voient ainsi reliées via cet axe. A l'est, la division en deux de la crête a favorisé le développement d'un important carrefour routier à Battice.

Sous les pressions urbaines de Liège et de Verviers, l'aire subit des transformations importantes de son paysage construit mais conserve encore de nombreuses prairies qui séparent la zone urbanisée de l'autoroute.



L'aire de Herve-Battice s'articule sur et aux abords de la **CRÊTE** principale de l'Entre-Vesdre-et-Meuse qui sépare les bassins versants des deux cours d'eau. Cette crête bien marquée, d'orientation sud-ouest nord-est, forme de Fléron à Battice un **PLATEAU** étroit qu'emprunte la route Charlemagne (N3). La crête se divise en plusieurs branches empruntées par le réseau routier. L'aire dans son ensemble se caractérise par une rupture franche entre un milieu bâti assez dense qui court le long de la Nationale 3 et les paysages ouverts de la Cuvette centrale au nord et des Campagnes périurbaines de Liège et de Verviers au sud.

De Herve à Battice, le trait d'union que constitue la Nationale 3 est urbanisé de part et d'autre de son tracé. On y retrouve essentiellement des surfaces commerciales accompagnées de résidences. Cette urbanisation presque continue, présente également le long de la N627, ménage toutefois quelques échappées visuelles vers la Cuvette centrale au nord ainsi que des fragments de vues sur la campagne coincée entre les routes principales et l'autoroute. Au nord, le plateau est occupé par une zone d'activité économique comprenant des bâtiments imposants dont certains sont visibles bien au-delà de l'aire paysagère.

HERVE est l'une des villes historiques emblématiques de l'ensemble paysager. Son centre s'accroche au versant d'adret du Hack, ruisseau qui prend sa source à Xhèneumont et s'écoule jusqu'à la Vesdre. Il prend le nom de Magne à partir de sa rencontre avec le ruisseau des Bruyères. En raison de sa localisation sur le versant nord et de sa configuration assez compacte, la ville est perceptible à partir de nombreux endroits au sud de l'aire.

Jusqu'au 19^e siècle, la ville de Herve s'étire le long d'une rue unique, parallèle aux courbes de niveaux et occupée en son centre par l'hôtel de ville et l'église qui présente un étonnant clocher qui s'est tordu avec le temps.

On distingue deux types d'extensions du noyau urbain originel. Suite à l'arrivée du chemin de fer en 1875 et à l'essor économique de la ville, l'habitat mitoyen s'est implanté à l'ouest et au nord de la ville. Plus récemment l'agrandissement de Herve s'est poursuivi sous forme de lotissements, situés en majorité au sud et au sud-ouest, entre le centre urbain initial et l'autoroute. Dans une moindre mesure, des lotissements se sont également développés au nord de l'ancienne gare.

A **BATTICE**, l'habitat s'aligne le long des quatre branches du **CARREFOUR** où se trouvent la place du marché, l'église et quelques commerces. A la différence de Herve, le centre de Battice offre peu de vues d'ensemble en raison de sa localisation sur le replat de la crête principale. Battice demeure un nœud de communication très fréquenté. En effet, la N3, la N627, l'E40 et l'E42 y convergent et permettent de gagner Liège, Verviers, l'Allemagne et les Pays-Bas. A l'origine de son développement, ce rôle de carrefour lui a également valu d'être durement éprouvé lors des deux guerres mondiales. Le bourg fut complètement détruit en 1914, aucune construction antérieure n'y est dès lors présente. En réaction, le fort de Battice, à l'est de l'aire, fut l'un des quatre forts construits dans la province de Liège dans les années trente dans le but de renforcer la ceinture défensive liégeoise contre une éventuelle invasion allemande.

Quant à l'autoroute E40, son passage et sa jonction avec l'autoroute E42 ont nécessité la construction d'infrastructures importantes dans le paysage ainsi que de nombreux remaniements du relief. Au sud-ouest de l'aire, le **VIADUC DE HERVE** ouvre une perspective générale mais fugitive. De Herve à Battice, le tissu urbanisé est séparé des infrastructures autoroutières par de nombreuses prairies encerclées de haies. Au sud-ouest de l'aire paysagère, cet espace agricole se réduit au profit des lotissements.



N3



N3



N627

L'aire paysagère suit la crête principale de l'Entre-Vesdre-et-Meuse, sur laquelle se déroule la N3. Le long de cette route, entre Herve et Battice, il ne subsiste guère d'espaces libres. L'urbanisation quasi continue alterne zones résidentielles et commerciales pour former un paysage dominé par la voirie.



A l'extrémité ouest cependant, ce paysage urbain ininterrompu, laisse place à un large espace ouvert voué à l'agriculture. La Nationale 3 demeure vierge de toute construction sur les quelques centaines de mètres entre Melen et Herve. Seule cette zone isole encore l'urbanisation de Liège de celle de Herve. Reprise au plan de secteur en tant que zone agricole entourée de deux zones d'habitat à caractère rural, elle devrait se maintenir à moyen terme.



De même, à l'est, l'échangeur de Battice marque une transition vers un paysage plus rural (voir chapitre « Le développement des voies de communication »).



Herve s'est développée en contrebas de la crête principale de l'Entre-Vesdre-et-Meuse, sur le versant de la rive droite du Hack et s'est peu à peu étendue jusqu'au plateau. Depuis le versant sud, la ville reste perceptible dans son ensemble et se démarque nettement de son avant-plan très ouvert.

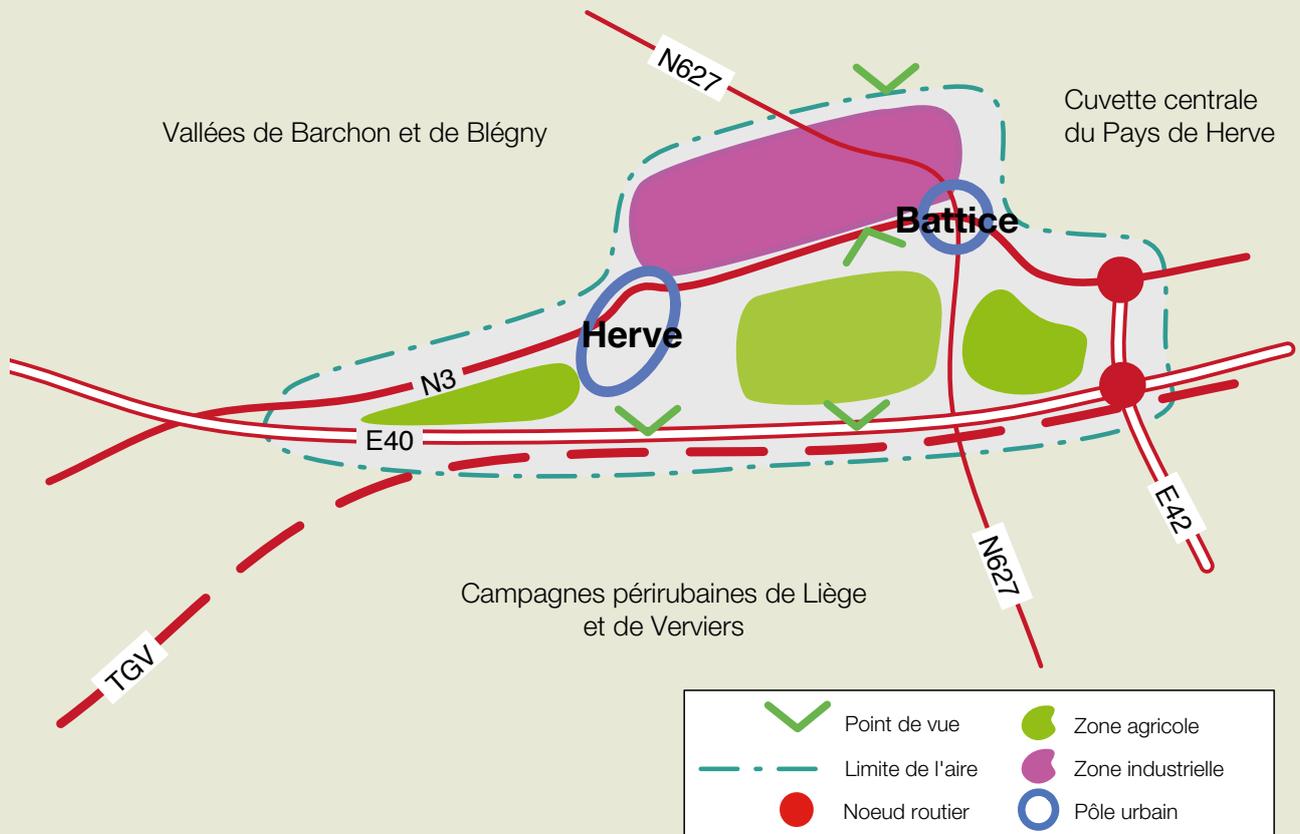


Schéma général de l'aire paysagère des Bourgs ruraux de Herve-Battice

L'aire paysagère des Bourgs ruraux de Herve-Battice présente une urbanisation quasi continue à proximité et le long de la crête empruntée par la Nationale 3. Si bien que les deux localités sont désormais reliées par un cordon composé de surfaces commerciales et de résidences. Cette urbanisation est complétée au nord-ouest de Battice par une vaste zone d'activité économique occupant une bonne partie du replat de la crête.

Le centre de l'aire paysagère comprend encore de grandes surfaces de prairies séparant les noyaux et les étalements urbains de l'auto-route et du train à grande vitesse limitant le sud de l'aire.

CPDT (2007)



Le clocher de l'église Saint Jean-Baptiste domine Herve et joue un rôle structurant majeur dans la silhouette urbaine. Depuis le sud de la ville, la vue présente un étagement enchevêtré de bâtiments dont les plus anciens constituent un centre historique protégé.



La plupart des bâtiments du centre historique datent du 18^e siècle et sont construits en briques avec des encadrements de portes et fenêtres en calcaire. Nombre de ces maisons présentent un aspect original car leur entrée est élevée par rapport à la rue. On accède ainsi au rez-de-chaussée par cinq ou six marches et, bien souvent, la cave s'ouvre directement sur la rue. Ce type de construction s'adaptant ainsi au relief est également à mettre en lien avec la présence d'artisans à domicile durant les 18^e et 19^e siècles.



En 1873, l'installation de la gare induit le développement du quartier nord de la ville.

Désaffectée, la voie ferrée est aujourd'hui réaménagée en circuit RAVeL. La gare de Herve accueille la « Maison du tourisme du Pays de Herve » depuis 2003.



Battice, formée plus tardivement, s'est implanté sur le replat de la crête, qui constitue depuis plusieurs siècles un lieu de passage. La Nationale 3 traverse le noyau bâti et croise la route N627 en son centre. Ce carrefour routier très fréquenté marque fortement le paysage induit et influencé par les deux axes de communication.



La zone d'activité économique de Battice a été mise en place dans les années soixante en réponse à la fermeture des charbonnages et parallèlement à la construction de l'autoroute E40 reliant Liège à Aix-la-Chapelle. Accrochée au centre de Battice, au nord de la Nationale 3, cette zone occupe actuellement plus de 112 hectares soit 32% de l'espace urbanisé de l'aire paysagère. Sa position sur le replat de la crête rend les bâtiments très visibles bien au-delà de la seule aire paysagère des Bourgs ruraux de Herve-Battice.



L'autoroute, qui constitue la limite sud de l'aire paysagère, est une ligne forte du paysage actuel. Son tracé est marqué par d'importants remblais ainsi que des tronçons en viaduc. Elle est désormais doublée de la ligne de train à grande vitesse.

Le viaduc de Herve (E40) offre un coup d'œil rapide sur l'aire paysagère et plus particulièrement sur Herve et l'espace enherbé occupant le centre de l'aire.





Située au cœur de l'aire paysagère, une vaste étendue de prairies délimitées de haies et séparant les noyaux bâtis de l'autoroute, offre un espace de respiration à toute l'aire paysagère.



De nombreux lotissements résidentiels s'étagent successivement entre la Nationale 3, les centres-villes et l'espace agricole les séparant de l'autoroute. Une partie de cet espace est affectée au plan de secteur en zone urbanisable. De Herve à Battice, cette zone constitue depuis plusieurs points de vue l'avant-plan de paysage urbain. Sa mise en oeuvre, selon les modalités retenues, pourra valoriser ou au contraire déstructurer l'ensemble bâti existant.

Enjeux

- Située sur la crête principale de l'ensemble paysager, la Nationale 3 est la véritable colonne vertébrale de l'aire. Elle est urbanisée sur presque toute sa longueur. Seules quelques échappées visuelles permettent d'apprécier les espaces de respiration qui la bordent.
- En raison de sa position sur un versant dégagé, la ville de Herve est perceptible dans son ensemble depuis le sud. L'étagement des bâtiments sur la pente est bien lisible à partir d'un grand nombre de points de vue. Au sud-est de l'entité, les prairies et haies offrent un espace de respiration, de promenade, mais également des vues remarquables sur l'ensemble de l'aire paysagère.
- Situé au carrefour de la Nationale 3 et de la N627, le nœud de Battice se caractérise par la présence d'infrastructures très visibles et un manque de lisibilité de son paysage interne. La proximité de l'échangeur entre les autoroutes E40 et E42 a encore contribué à renforcer le déséquilibre entre réseaux de surface et volumes bâtis.
- Les bâtiments de la zone d'activité économique de Battice sont visibles bien au-delà des limites de l'aire paysagère. Cette zone comprend encore des espaces libres ainsi qu'une zone urbanisable qui devrait être occupés dans le futur.

Objectifs paysagers

1. Développer une réflexion globale autour de la requalification paysagère de l'ensemble de la N3 et de la N627 à travers l'ensemble de l'aire.	AMENAGEMENT
2. Mettre en œuvre avec précaution d'éventuelles extensions de la zone d'activité économique.	GESTION
3. Préserver la silhouette particulière de Herve.	PROTECTION
4. Restructurer les réseaux de surface dans le centre de Battice afin de renforcer la cohérence des espaces publics centraux.	AMENAGEMENT

Pistes d'action

- Définir quelques principes d'intervention sur l'existant à travers une action sur les réseaux de surface pour donner une cohérence à l'ensemble Herve-Battice.
- Ouvrir et aménager des échappées visuelles pour contrebalancer le phénomène de privatisation et de banalisation du paysage le long de la Nationale 3 et de la N627.
- Adopter des prescriptions urbanistiques afin de préserver la silhouette de Herve, lors de l'éventuelle ouverture de lotissements au sud de la ville.